

VEUILLEZ NE PAS UTILISER  
LA LIGNE D'URGENCE POUR  
LES DEMANDES COURANTES



# ÉQUIPE D'INTERVENTION D'URGENCE (866) 526-3480

**ASSISTANCE  
TÉLÉPHONIQUE  
24H  
SUR 24**

**NOUS AIDONS**  
les familles et les collègues.

**NOUS TRAVAILLONS**  
avec la section locale.

**NOUS ASSURONS**  
un suivi du soutien offert  
aux familles.

Si un de nos membres subit des blessures  
mortelles ou invalidantes,  
**LA SECTION LOCALE DES  
MÉTALLOS DOIT EN AVISER  
IMMÉDIATEMENT L'ÉQUIPE  
D'INTERVENTION D'URGENCE  
ET SA REPRÉSENTANTE OU SON  
REPRÉSENTANT !**

[www.metallos.ca/eiu](http://www.metallos.ca/eiu)



Dans la mesure du possible, assurez-vous d'avoir  
à portée de main le nom de la victime, le numéro  
de sa section locale et le nom de son employeur  
lorsque vous appelez la ligne d'urgence. Si vous  
avez besoin d'aide avec d'autres questions de  
santé et de sécurité au travail, n'hésitez pas à  
appeler au numéro de l'ÉIU de votre district ou  
du Bureau national canadien :

**(416) 487-1571**

Service de la santé, de la sécurité et de  
l'environnement du Syndicat des Métallos

**(514) 382-9596**

ÉIU, bureau du  
district 5 des Métallos

**(604) 683-1117**

ÉIU, bureau du  
district 3 des Métallos

**(416) 243-8792**

ÉIU, bureau du  
district 6 des Métallos